



La Gazette de Condillac

BULLETIN MUNICIPAL



MARS 2025

Bonjour à tous,

Pour ce début d'année, la préparation du budget 2025 se termine. Les élus ont décidé de ne pas augmenter nos taux d'imposition bien que nos finances soient de plus en plus difficiles. En 2014, les dotations de l'état étaient de 24156€, en 2024 elles ont été de 15593€ dans le même temps l'inflation n'a pas épargné notre commune avec par exemple une facture d'électricité équivalente bien que nous ayons mis en place l'extinction nocturne de l'éclairage public ou nos contrats d'assurance passés de 1700€ en 2020 à 3132€ pour 2025. En 2024, d'importants frais d'avocat pour la défense de notre commune dans l'affaire nous opposant à l'Amicale des Chasseurs de Sanglier (10264€) et celle concernant la Déclaration d'Utilité Publique prise par le préfet pour, entre-autre, l'accès à des parcelles communales et à l'antenne de téléphonie mobile (4369€) impactent nos budgets pour plusieurs années. Dans ces deux affaires la justice administrative a donné raison à la commune mais les parties adverses ont décidé de faire appel, nos dépenses en avocat ne vont donc pas se réduire.

L'année 2024 a vu se réaliser des travaux de reprise ou d'amélioration de nos voiries avec un gros poste de dépense sur le chemin de Béraud après l'affaissement d'une partie de la voirie. Nous avons aussi rénové le local communal place de Leyne.

Pour l'année 2025, sont prévus :

La reprise du pont enjambant le ravin de Saillac sur le chemin de Béraud (39156€TTC sur lesquels nous espérons 22000€ de subvention du département)

L'implantation de réserve incendie de 120m³ sur des parcelles communales le long de la RD107 (32148€TTC subventionné par l'état)

Le remplacement de la chaudière gaz de l'appartement communal n°2 par une pompe à chaleur (12000€TTC moins 5200€ de subvention du SDED). L'appartement n°1 devrait se libérer prochainement, mais nécessitera d'important travaux avant une remise en location et ce sera donc pour 2026.

La poursuite de la remise en ordre administrative de notre voirie.

Malgré tout cela, nos finances restent saines et notre endettement extrêmement bas (3000€ de remboursement pour l'année 2025).

Pour passer à un sujet tout autre, la commune regrette la perte d'une autre figure du village en la personne de Lucien Dubourg. Mais a aussi vu l'arrivée de la petite Lisa Rayssiguier et la famille Soulier s'est agrandie avec la petite Lou.

A très bientôt

JACKY GOUTIN

MAIRIE

L'équipe municipale,
et
Mme Séverine Brachet
Secrétaire de mairie
vous accueillent les :
mercredis de 14h à 16h30
vendredis de 9h à 11h30.

Contact

04 75 90 07 00

Maire:

Jacky GOUTIN 06 89 29 98 27

Adjointe :

Christine DECRAENE 07 68 34 78 70

Adjoint:

Roberto MARANGONI 06 47 83 14 45

mairie.condillac@orange.fr
<https://www.mairie-condillac.fr/>

Conseillers municipaux:

Sandrine HEBERT	06 76 21 83 87
Marie-josé LACHAUD	06 80 36 66 92
Odile MARANGONI	06 89 73 20 77
Loic BUREL	06 31 33 34 48
Raymond BUREL	06 70 18 14 94
Garry FAYOLLE	07 88 00 59 86
Olivier LOUBET	06 75 64 54 57
Florent SOULIER	06 71 97 33 80

Le Conseil Municipal se réunit régulièrement.
Les dates sont communiquées et affichées en Mairie.
Les conseils Municipaux sont publics, vous êtes donc les bienvenus.



Opération Amiante 2025-2026

L'opération amiante est ouverte pour l'année 2025-2026. Elle est réservée aux particuliers du territoire du SYPP. La demande se fait uniquement sur dossier, dans la limite des places disponibles. Le dépôt de vos déchets d'amiante lié n'a pas lieu dans votre déchèterie habituelle !

Une opération réglementée

En raison de son caractère cancérigène, l'amiante a été interdit en 1997. Cependant, il subsiste des matériaux amiantés, en particulier dans les bâtiments et les habitations.

L'opération organisée par les services du SYPP concerne uniquement l'amiante lié (également connu sous le nom d'amiante fibrociment) tels que des éléments intègres de bardage, de revêtement ou de couverture (*plaque plane, profilée, tôle ondulée, ardoise, plaques décoratives ...*), de canalisation (*vide-ordure, cheminée, évacuation ...*), bac horticole type jardinière ...

La dépose de **toute autre sorte d'amiante, de type libre ou friable, ne sera pas acceptée** (*joint, calorifugeage de tuyau de chaudière, enduit ...*). Toute dépose qui ne sera pas conforme aux informations renseignées sur le dossier d'inscription se verra également refusée.

Conditionnement et prise en charge financière

L'amiante doit être conditionnée dans des big-bags amiante ou sacs normés et standardisés amiante. Vous devrez les acheter en amont du dépôt dans le point de vente de votre choix. Notre prestataire se réserve le droit de refuser tout apport ne respectant pas les conditions et réglementations.

Le SYPP prendra en charge financièrement le traitement pour un poids maximum de 300kg par an et par foyer, dans la limite des crédits budgétaires alloués à l'opération 2025-2026. Au-delà de cette quantité, la prise en charge financière incombera à l'utilisateur et le service sera facturé de 318€ HT/tonne.

Pour bénéficier de ce service, une inscription préalable est obligatoire. Le dossier est soit à télécharger (voir site sypp), soit à demander à l'adresse contact@sypp.fr



Mieux comprendre ce que deviennent nos déchets

Le **SYNDICAT DES PORTES DE PROVENCE** vous invite à venir découvrir ses infrastructures innovantes :



Métripolis (centre de tri) et Syproval (centre de préparation de combustible)

Ces **visites pédagogiques** sont destinées aux adultes et aux enfants à partir de 9 ans.

En immersion, vous avez une vision de la gestion des déchets. Les visites permettent de se rendre compte du travail réalisé et de **l'importance du premier geste de tri qui est fait à la maison.**



Les visites ont une **durée de 1h30 pour Métripolis (Portes-lès-Valence) et 2h pour Syproval (Malataverne)**. Ces **visites sont gratuites**.

La réservation et le choix de la date se fait via le [formulaire en ligne](#) (QR code sur l'affiche), voir affichage mairie.

Pour toutes **questions**, veuillez contacter le SYPP, par mail : contact@sypp.fr

DISTRIBUTION GRATUITE DE COMPOST

Une nouvelle distribution gratuite de compost s'effectuera à la **Déchèterie des Constantins de Montboucher** :

le **vendredi 28 mars** de 14 à 17h

et

le **samedi 29 mars** de 9 à 11h45 et de 14 à 17h

PREVOIR UNE PELLE ET UN CONTENANT



AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants que des travaux d'entretien de ligne(s) électrique(s) à haute tension vont être prochainement entrepris afin d'assurer la sécurité des personnes et de(s) ouvrage(s) électrique(s) :

225kV CHATEAUNEUF DU RHONE—LOGIS NEUF 1 ET LOGIS NEUF 2
PYLONE(S) 41

Des travaux vont être entrepris sur la commune de **CONDILLAC** à dater du 25/08/25 jusqu'au 29/08/25



L'exécution de ces travaux a été confiée par RTE—Groupe Maintenance Réseaux Cévennes, à l'entreprise RTE-Nimes-

En cas de contestation, les intéressés pourront s'adresser au représentant local de RTE qui assure le contrôle des travaux.

RTE GMR Cévennes—18 bld Tlabot 30035 NIMES
Mrs GUY Anthony et AMACH Najem (04 66 04 52 15)

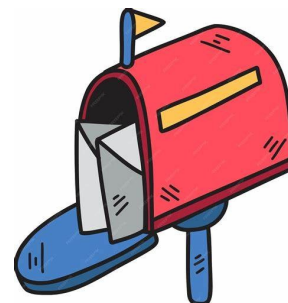
IMPORTANT: ETABLISSEMENT POSTAL MONTELIMAR

En vue de l'amélioration du raccordement postal afin de permettre une évolution du travail des agents pour assurer les collectes et distributions en toute sécurité, LA POSTE souhaite :

- Un affichage clair des noms sur les boîtes aux lettres**
- Une utilisation de boîtes normalisées et en limite de propriété**
- Un accès sécurisé pour les facteurs.**

Il y a une chute des envois postaux mais la croissance des réceptions et envois de colis nous permettent de garder confiance en l'avenir pour la présence territoriale de LA POSTE.

De plus le développement des services de proximité pour répondre aux besoins des territoires nous impose une meilleure information des domiciles de chacun.



Nous serions heureux de vous voir **anticiper** les changements obligatoires qui se présentent maintenant comme indiqués plus haut dans l'article plutôt que de devoir vous en faire le rappel individuellement.

A SAVOIR : LES OEUFS

DECHIFFRER LES ŒUFS

La mention du mode d'élevage des poules sur les emballages fut autorisée par la Communauté économique européenne en 1985.

Il convient de **savoir déchiffrer ce code** pour orienter ses achats et soutenir de meilleures pratiques d'élevage. La série de chiffres et de lettres permet de renseigner le mode d'élevage des poules, le pays de ponte ainsi que l'identifiant de l'élevage.

Sur les œufs plusieurs **codes** sont indiqués, voilà comment les décrypter.

0 : BIO 1 : PLEIN AIR 2 : ELEVAGE AU SOL 3 : ELEVAGE EN CAGE

0-Bio : aliments bio + parcours extérieur – 6000 poules max.

1-Plein air : parcours extérieur + label rouge – 6000 poules max.

2- Elevage au sol : intérieur d'un bâtiment + plateforme et perchoir – 18000 poules max.

3- Elevage en cage : 20 à 60 poules par cage + bâtiment sans lumière naturelle – 86000 poules max.

Les différents modes d'élevages des poules

Le code relatif au mode d'élevage est accompagné de nombreuses autres informations pouvant figurer sur l'emballage des boîtes d'œufs. Réglementées ou non, elles peuvent être **sources de confusion** pour le consommateur :

– **Œufs de France** : Œufs pondus en France, par des poules nées et élevées en France.

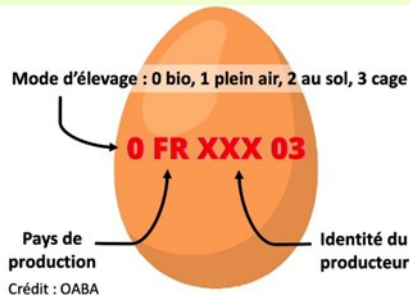
– **Bleu-Blanc-Cœur** : marque privée, produits engagés dans une charte d'amélioration des qualités nutritionnelles de l'alimentation. Mais pas de point spécifique aux conditions de vie des animaux d'élevage donc pas associée à une amélioration du niveau de bien-être des animaux.

– **Engagement bien-être animal** : Méfiance donc car cette mention est clairement issue d'une stratégie marketing sur des boîtes code 2. Ne réponds pas aux besoins des animaux.

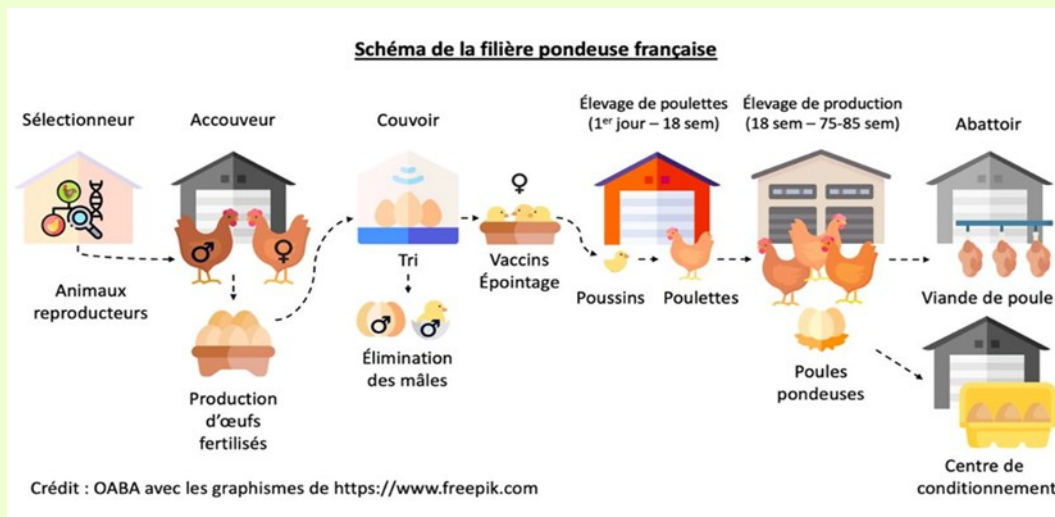
– **Éleveur engagé bonnes pratiques d'élevage** : allégations ne garantissant pas un engagement en faveur du bien-être animal et qui peuvent même être inscrites sur des boîtes d'œufs **code 3** ...

– **Ramassés à la fraîcheur du matin** : Pas d'œufs ramassés à la main, comme les œufs qualifiés de fermiers. Les œufs sont convoyés automatiquement via un tapis.

De même, les photos de poules sur un sol en terre battue ou d'œufs dans la paille ne sont la garantie ni d'un mode d'élevage alternatif ni d'un accès au plein air. Avec les boîtes d'œufs, les sections marketing s'en donnent à cœur joie pour séduire le consommateur, quitte à **frôler la pratique commerciale trompeuse**.

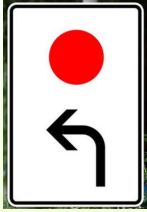


Pour éviter la confusion, il faut se fier au code sur les œufs.



INFORMATIONS

C'est quoi ce panneau au point rouge ?



Le panneau au point rouge, c'est celui avec un **cercle rouge sur fond blanc** et une flèche noire. Sa mission ? Vous indiquer comment rejoindre rapidement l'autoroute la plus proche. Placé là où ça coince souvent (dans les zones à forte circulation), il aide à fluidifier le trafic en offrant des alternatives aux conducteurs pour éviter les embouteillages, contribuant ainsi à la gestion du trafic.



Les panneaux de signalisation :

Les panneaux de signalisation sont



comme un langage visuel que tout conducteur doit parler couramment. En France, depuis 2007, on compte pas moins de **384 panneaux différents**, chacun ayant son rôle précis. Les triangles avertissent d'un danger imminent ; les ronds avec bordure rouge signifient une interdiction ; ceux avec fond bleu imposent quelque chose, et enfin, les carrés ou rectangulaires donnent des infos ou directions.

Votre permis de conduire :

Possédez-vous encore votre vieux permis de conduire rose en papier, celui qui a traversé les décennies dans votre portefeuille ? Vous n'êtes pas seul !

Ce document emblématique, en circulation depuis 1922, commence à céder sa place au nouveau permis au format carte bancaire. Mais jusqu'à quand pourrez-vous l'utiliser sans encombre ? Découvrons ensemble la durée de validité restante de ce précieux sésame.

Validité du permis de conduire rose prolongée jusqu'en 2033

Le **permis de conduire rose** reste officiellement valable jusqu'au 19 janvier 2033. Cette échéance a été fixée par une directive européenne visant à uniformiser les permis de conduire au sein de l'Union européenne. L'objectif est de faciliter les contrôles routiers et de lutter contre la fraude documentaire, surtout lors de déplacements à l'étranger.

Si vous détenez toujours ce permis en papier, inutile de vous précipiter pour le changer. Toutefois, après le 19 janvier 2033, il deviendra obsolète et devra obligatoirement être remplacé par le nouveau format.

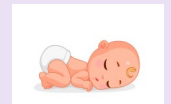


DEUX NAISSANCES : Bienvenue **LOU** et **LISA** !

Mr Florent SOULIER et son épouse Audrey ont accueilli une petite LOU au sein de leur foyer, le 24 janvier 2025. Elle ravira son jeune frère TIAGO qui s'impatiente déjà des journées de jeux endiablés qu'ils ne tarderont pas à partager !

Mr Jérémy RAYSSIGUIER et son épouse Mme Aurore TRAN ont accueilli la petite LISA le 21 février 2025.

Une nouvelle vie de famille remplie d'émotions et de joies attend ces familles.
Notre village est ravi de célébrer leur arrivée.



DEUX DECES



Mme Raymond PHELIP née Bernadette PAHUD nous a quitté le 25 janvier 2025.
La cérémonie et l'inhumation ont eu lieu à Ecully (Rhône)

Mr Lucien DUBOURG nous a également quitté le 18 février 2025 à Montélimar.
Il était né à Condillac le 17 février 1929 et a été élu plus de 35 ans au sein de la commune.

NOS ASSOCIATIONS

ACCA CONDILLAC



L'activité de prélèvement est désormais terminée et la nature reprend doucement ses droits. C'est l'occasion de nous tourner vers notre village et de penser à son bien-être et à celui de ses habitants.

Cette année encore, nous avons organisé « le 15 mars » en partenariat avec la commune de Savasse, une opération "Nature propre". Pour la quatrième fois, quelques habitants se sont retrouvés autour d'un objectif commun et citoyen : prendre soin de notre environnement. Mais ce n'est pas tout ! Nous avons à cœur de rassembler encore plus de monde autour d'une nouvelle activité. Ainsi, le 5 juillet, nous vous invitons à venir passer un moment convivial avec nous. Au programme : animations pour les enfants, exposition d'artisans locaux, concours de pétanque, initiation au tir à l'arc, et peut-être même un spectacle ! Et pour clôturer cette belle journée, un repas préparé par nos soins, le tout accompagné de musique pour une ambiance chaleureuse. Nos objectifs sont simples : offrir aux petits et grands un moment de détente et de partage, faire connaissance entre voisins, et pourquoi pas, tisser des liens pour l'avenir. Nous espérons vous voir nombreux, surtout ceux qui ont de jeunes enfants, car c'est dans ces moments-là que naissent les plus belles rencontres !

Alors, prêt à passer une journée inoubliable entre Condillacois ? On vous attend avec impatience !

Personne à contacter : Bernard ROJAT 06 09 32 00 03

Le Débat sur la Stérilisation des Chats Errants

La stérilisation des chats errants est un sujet de discussion passionné dans de nombreuses communautés. Alors que certains considèrent cette pratique comme nécessaire pour contrôler la population féline, d'autres s'y opposent pour diverses raisons. Cet article explore les objections courantes à la stérilisation des chats errants et présente des informations pour clarifier la réalité de cette pratique.



Voici 3 objections courantes

1. **Violation de la liberté des animaux** Certains opposants estiment que la stérilisation force les animaux à adopter un mode de vie contre-nature et restreint leur liberté de reproduction.
2. **Douleur et traumatisme** Il existe des préoccupations selon lesquelles la stérilisation cause une douleur et un traumatisme inutiles aux chats, compromettant ainsi leur bien-être.
3. **Impact écologique** Certains affirment que la réduction de la population de chats errants pourrait perturber l'écosystème local, notamment en réduisant la population de prédateurs naturels de certains nuisibles.

Et 3 vérités et réponses

1. **Liberté des animaux** Bien que la liberté des chats errants soit une préoccupation légitime, la surpopulation féline entraîne souvent des conditions de vie difficiles et cruelles pour les animaux eux-mêmes, notamment la faim, la maladie et les conflits territoriaux. La stérilisation contribue à améliorer la qualité de vie des chats errants en réduisant ces facteurs de stress.
2. **Douleur et traumatisme** La stérilisation, réalisée par des vétérinaires qualifiés, minimise la douleur et le traumatisme grâce à des techniques chirurgicales avancées et une gestion efficace de la douleur post-opératoire. De plus, les bénéfices à long terme pour la santé des chats (comme la réduction des risques de certains cancers) surpassent les désagréments temporaires.
3. **Impact écologique** Si les chats errants jouent un rôle dans l'écosystème, leur surpopulation peut conduire à la prédation excessive de certaines espèces d'oiseaux et de petits mammifères. La stérilisation permet de maintenir un équilibre écologique en contrôlant leur nombre.

Les programmes de capture-stérilisation-relâche (CSR) sont effectivement une alternative éthique largement pratiquée et recommandée. Ils permettent de gérer la population de chats errants tout en respectant leur bien-être, en les relâchant dans leur environnement habituel après stérilisation.

Il est crucial de continuer à éduquer le public sur les avantages de la stérilisation et de promouvoir des solutions éthiques et pratiques pour la gestion de la population féline.

Virginie Baudon - Présidente de l'association Instinct félin - instinctfelin26@gmail.com - 07 89 20 68 28

2025

RAPPEL NOUVELLE BRIGADE DE GENDARMERIE

Comme nous vous l'avions annoncé précédemment, il faut désormais si vous devez contacter les services de gendarmerie, vous déplacer ou appeler la **GENDARMERIE DE LES TOURETTES**.

Cette unité est ouverte depuis début janvier 2025 et fonctionne en mutualisation avec les brigades de Marsanne et Puy Saint Martin. Les communes concernées sont : Condillac, La Coucourde, Les Tourettes, St Marcel Les Sauzet, Sauzet, Savasse, Bonlieu Sur Roubion, Cléon d'Andran, La Laupie, Marsanne, St Gervais Sur Roubion, Charols, Manas, Pont de Barret, Puy St Martin, Rochebaudin, Roynac, Soyans.

Les usagers de ces communes peuvent donc être accueillis quotidiennement :

AUX TOURETTES les lundi, mercredi et vendredi de 8 à 12h et de 14 à 18h, le dimanche de 9 à 12h et de 15 à 18h

A MARSANNE les mardi et samedi de 8 à 12h et de 14 à 18h

DECHETERIE DE L'AGGLO LA LAUPIE

**HORAIRE DU 01 SEPTEMBRE
AU 31 MAI**

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi
de 9h à 11h45
et
De 14h à 17h

Gyrophare en cas de panne : Une obligation qui concerne tout le monde, même les touristes français.

Quand sera-t-il obligatoire ?

Le gyrophare V-16 deviendra obligatoire en Espagne à partir du **1er janvier 2026**. Cette mesure s'applique à tous les véhicules circulant sur le territoire espagnol, qu'ils soient immatriculés localement ou à l'étranger. Si vous prévoyez des vacances en Espagne avec votre voiture après cette date, préparez-vous à investir dans cet équipement.



D'autres pays, dont la France, pourraient adopter des dispositifs similaires dans les prochaines années.

ASSOCIATIONS

ACCA

Président: Bernard ROJAT
06 09 32 00 03

**Amicale des chasseurs de
sangliers de Condillac**
Président: Robert BOUIX

Comité des fêtes :

Président: Jean Luc ORAND
04 75 54 49 32

**St Pierre aux Liens et
du Patrimoine de Condillac**
Président: Jean Luc ORAND
04 75 54 49 32

Nourrices agréées

Condillac : MILLION Francette
04 75 46 70 94
MEGE Françoise
06 76 40 84 13

Bonlieu : PIA Véronique
06 78 01 06 11
BAULEIGUE Angélique
06 75 37 23 64

Pour rappel

SITE INTERNET DE LA COMMUNE : <https://www.mairie-condillac.fr>

N'oubliez pas d'adhérer à notre communauté de voisins vigilants et solidaires. Cela vous permettra de recevoir les informations et alertes de la mairie. Des autocollants sont distribués aux membres de la communauté.

VOISINS ET SOLIDAIRES



★ SOYONS VIGILANTS À ÊTRE SOLIDAIRES !

IMPORTANT

Nous vous rappelons l'envoi régulier d'informations essentielles concernant la vie de votre commune par cette application, les coupures d'électricité, les travaux de voirie, les événements locaux etc....